

D'abord, si les ifs ont été plantés pendant longtemps de manière à fournir le bois des arcs, cette pratique s'est continuée bien après la généralisation des armes à feu, et une ordonnance de Colbert obligeait à planter un if à chaque fois que l'on construisait une maison neuve dans les provinces maritimes. Il ne s'agissait évidemment plus à cette époque de fabriquer des arcs, mais la production de ces ifs était destinée à fournir les réas des poulies nécessaires à la Marine, l'if étant, en effet, le bois le plus dur que l'on trouve en France et le seul connu pour cet usage jusqu'au moment où l'on a commencé à importer des gâïacs des régions tropicales.

Par ailleurs, j'ai essayé de déterminer l'âge des ifs de Kergist-Moélou, certains d'entre eux atteignent le mètre de diamètre, or, des sondages à la tarière de Pressler tant dans le tronc que dans les branches maîtresses indiquent une croissance extrêmement lente, puisque les cinq derniers centimètres gagnés sur le diamètre ont nécessité plus d'une centaine d'années, il est très difficile dans un bois aussi dur de faire des sondages plus profonds et d'ailleurs la plupart d'entre eux sont creux.

De plus, il ne faut pas extrapoler ces résultats, car si la croissance constante depuis 100 ans est très faible, il est vraisemblable que dans leur jeunesse ces arbres ont crû beaucoup plus rapidement. Néanmoins, je crois que ces arbres sont peut-être plus près du millénaire que de 500 ans. Une portion d'une grosse branche qui a été coupée à une époque assez récente, m'a permis après quelques acrobaties, de compter près de 500 cernes sur la section, or, il s'agissait d'un fragment se trouvant assez haut (4 m.) et à plus de 3 mètres du tronc, ce qui confirmerait les résultats du sondage. Ce sont donc là de véritables monuments végétaux et il est utile d'insister sur l'intérêt qu'ils présentent au triple point de vue esthétique, historique et botanique.

M. DE LA FOUCHARDIERE,

Ingénieur principal des Eaux et Forêts (Saint-Brieuc)

LA LOUTRE SUR LES COTES DE BRETAGNE

Le Service Hydrographique a commencé, il y a une douzaine d'années, une suite d'enquêtes de toponymie nautique le long des côtes de Bretagne.

Il s'est avéré au cours de ces enquêtes qu'un certain nombre de roches ou de lieux divers portent des noms vernaculaires d'animaux marins. Une étude systématique de ces noms a été entreprise corrélativement au travail du Service Hydrographie.

Au cours des enquêtes effectuées en Juillet et Août 1961 sur les côtes du Léon, puis du Morbihan et du Cap, il a été signalé partout la présence à la côte de la Loutre, capable de dérober du poisson dans les filets ou dans les casiers bouettés. Aux îles d'Houat, Hoedic, Belle-Ile, Batz, la présence de la Loutre venant du continent est signalée. Sa nage rapide lui permettrait, assurent les observateurs, tous marins professionnels, de parcourir les quelques milles qui séparent les plus lointaines de ces îles de la côte. A Audierne (au Stumm), à Douarnenez (à l'îlot Koulineg, à l'îlot du Flimmou avant son rattachement à la côte, dans l'anse des Plomarc'h), la Loutre est également signalée. Le Commandant LE CHURTON (Brest, Bibliothèque de la Marine) rappelle la capture d'une Loutre sous le Château de Brest en 1912 ; le Commissaire Général DOUILLARD a pris jadis deux Loutres qui fréquentaient la mer devant les ruines de Trémazan, point d'aboutissement d'un petit ruisseau.

La Loutre, toujours donnée comme fréquentant les eaux douces, n'avait pas été retenue jusqu'à présent, dans l'enquête en cours. C'est bien à tort, puisqu'un banc de sable et une passe de mi-marée au moins porte son nom, à l'île de Batz (estran Est de l'île) : *Bank an Dourgi*, repère 615 de l'enquête 1961.

A. LE BERRE (Lycée Landerneau)

NOTE DU REDACTEUR

Faute de place, de nombreuses notes n'ont pu être publiées, bien qu'elles nous soient parvenues depuis un certain temps. Nous prions les auteurs de nous en excuser.

A. L.